

QU'EST-CE QUE LE CERTIFICAT CLÉA NUMÉRIQUE ?

Dans notre société, la maîtrise des usages du numérique est devenue essentielle pour réaliser les actions les plus simples : prendre rendez-vous chez le médecin, payer ses impôts en ligne, acheter un billet de train...

Le développement du numérique est encore plus accentué dans le milieu professionnel. Maîtriser l'utilisation du numérique est maintenant un facteur clé de succès dans la recherche d'emploi et l'insertion professionnelle.

Ces évolutions rapides font qu'aujourd'hui 40 % de la population est en difficulté face au numérique

La maîtrise des usages numériques est un facteur clé de succès dans la recherche d'emploi et l'insertion professionnelle, en particulier pour les personnes les moins qualifiées. Par ailleurs, la digitalisation des services qui est engagée renforce le risque pour les publics les plus fragiles de ne plus avoir accès plus avoir à des services essentiels.

SOURCE : les cahiers de l'inclusion numérique (avril 2018).

Le CléA Numérique est une certification délivrée par Certif Pro* qui s'appuie sur un référentiel de connaissances et de compétences relatives à l'usage du numérique au sein d'un environnement de travail.

Il évalue 4 domaines de compétences :

- Identifier son environnement et utiliser les outils associés
- Acquérir et exploiter de l'information dans un environnement professionnel numérisé
- Interagir en mode collaboratif
- Appliquer les règles et bonnes pratiques de la sécurité numérique

https://www.youtube.com/watch?v=uYveZJFhvSE&ab_channel=CentreInfo

CléA Numérique en APP amène la personne à une certification par étape grâce à un accompagnement personnalisé dans un environnement et un climat favorable à une mise en confiance.



DURÉE

- Une évaluation préalable des compétences et des connaissances professionnelles du candidat à la certification CléA Numérique permet si nécessaire l'adaptation de l'action de formation aux besoins de celui-ci.
- Parcours de formation : durée variable, définie conjointement avec l'apprenant lors de l'entretien de restitution de l'évaluation préalable
- Evaluation finale

PUBLIC

La certification CléA Numérique s'adresse à toute personne en activité ou en recherche d'emploi souhaitant valoriser auprès des employeurs, sa capacité à travailler dans un environnement professionnel impacté par les évolutions liées au numérique.

L'action de formation est dimensionnée pour accueillir entre 12 et 14 participants en présentiel.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, accompagnement par un Référent Handicap

STRUCTURATION DU PARCOURS

Le parcours vers la certification CléA Numérique s'articule autour :

- D'une évaluation initiale
 - 1. Entretien d'accueil individualisé
 - 2. Mise en situation évaluative

Une mise en situation contextualisée en individuel permet d'évaluer le candidat dans chaque domaine de compétences. L'évaluateur est à l'écoute et accompagne le candidat dans la réalisation des activités.

- 3. Entretien de fin d'évaluation

L'évaluateur analyse les résultats avec le candidat puis ils conviennent ensemble des écarts constatés pour atteindre la maîtrise complète des sept domaines de compétences. **Si les quatre domaines sont validés, le dossier du candidat est transmis à un jury qui validera la certification. Si certains domaines ne sont pas validés, le candidat se voit proposer un parcours de formation portant sur les compétences qu'il lui reste à acquérir.**

- D'une évaluation finale portant sur les domaines restant à valider

OBJECTIFS DE FORMATION

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable :

- D'identifier son environnement et utiliser les outils associés
- D'acquérir et exploiter de l'information dans un environnement professionnel numérisé
- D'interagir en mode collaboratif
- D'appliquer les règles et bonnes pratiques de la sécurité numérique

PRÉREQUIS

Maîtrise des bases en lecture et écriture du français (niveau A1.1 du CECL)

OUTILS /METHODES PÉDAGOGIQUE

Alternance d'apports théoriques et d'exercices de mise en situation ; études de cas, pédagogie interactive basée sur l'échange entre participants ; utilisation de supports vidéo, de plateforme de formation en ligne facilitant l'individualisation du parcours et le respect du rythme de chacun. En APP : autoformation accompagnée.

VALIDATION

Evaluation initiale certifiante
Evaluations formatives tout au long du parcours de formation
Evaluation finale
Présentation du dossier en jury de certification CertifPro

Contact

OKA FORMATION
0594 22 85 34 - contact@oka-formation.fr

Modalités et délais d'accès

- Réunions d'informations collectives (*voir dates dans la rubrique actualité de notre site*)
 - test de positionnement
 - entretien individuel de motivation
- Confirmation d'inscription 48h après l'entretien individuel*

Coût de la formation

Prix de la formation **pour la certification** : **450,00 € + 15 € de l'heure de formation** net de taxes, selon la durée du parcours, comprenant les frais pédagogiques, la passation du certificat, le suivi de l'action. Nos Conditions Générales de Vente sont disponibles à l'adresse : <https://oka-formation.fr/cgv/>
Groupe et formation intra : nous consulter

PROGRAMME DE FORMATION

En fonction du résultat de l'évaluation initiale, un programme de formation personnalisé vous sera proposé

Il portera sur un un plusieurs domaines du programme ci-dessous

Accueil et Apprendre à apprendre

- Développer ses capacités d'apprentissage (capacités cognitives et raisonnement logique)
- Développer ses méthodes de travail
- S'organiser, gérer son temps

1. Identifier son environnement et utiliser les outils associés

- o Identifier son environnement numérique
- o Accéder aux outils de son environnement numérique

2. Acquérir et exploiter de l'information dans un environnement professionnel numérisé

- o Utiliser les outils de son environnement numérique pour trouver l'information recherchée
- o Collecter des informations relatives à son activité professionnelle dans un environnement numérique

3. Interagir en mode collaboratif

- o Echanger de l'information
- o Réaliser/contribuer à une production commune à partir d'outils de travail collaboratif
- o Partager les bonnes pratiques

4. Appliquer les règles et bonnes pratiques de la sécurité numérique

- o Veiller à la protection de ses outils, information/production et de ses données au quotidien
- o Identifier les risques de malveillance et mettre en place les moyens de s'en prémunir
- o Protéger son e-réputation et celle de son entreprise